Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1640

Rubrik: Document

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lettre ouverte du Nomes au conseiller fédéral Joseph Deiss, chef du Département fédéral de l'économie

vers les Etats-Unis. La NZZ et Le Temps viennent d'annoncer que le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) examine l'opportunité de négocier un accord de libre-échange entre la Suisse et les Etats-Unis. Soutenue par la Chambre de commerce américano-suisse, cette démarche a suscité l'intérêt des Américains, lors de premiers tests conduits par Jean-

Daniel Gerber, directeur du seco. Certes, rien n'est fait. Mais une «fenêtre de tir» pour les négociations serait ouverte jusqu'en juin 2007 et la réflexion semble aller bon train.

Hors de tout sentiment antiaméricain, il est permis de s'interroger sur le sens de cet accord. On imagine sans peine ses effets douloureux sur le dossier agricole. Mais on peut aussi se demander s'il n'élèverait pas des obstacles à une future adhésion à l'Union européenne. Difficile de se prononcer, puisque sa portée n'est pas définie. Cependant, on ne peut l'exclure. En tout cas, en termes politiques, ce changement de cap dans nos ardeurs négociatrices ne saurait passer inaperçu de nos voisins. Comment mieux signifier notre volonté de rompre avec la communauté de destin européenne? C'est

d'ailleurs bien l'option de Christoph Blocher, qui a régulièrement plaidé pour un partenariat privilégié avec les USA dans ses discours de l'Albisgüetli.

Dans ce contexte, le Nouveau Mouvement Européen Suisse (Nomes) a souhaité obtenir des éclaircissements du conseiller fédéral Joseph Deiss, en lui adressant une «lettre ouverte» que *DP* publie ici.

MONSIEUR LE CONSEILLER FÉDÉRAL,

Par les médias, notamment Le Temps du jeudi 24 mars 2005, nous venons d'apprendre que l'opportunité de négocier un accord de libre-échange entre la Suisse et les Etats-Unis était actuellement examinée par le seco.

Cette nouvelle nous interpelle dans la mesure où cette démarche s'inscrit dans l'illusion qu'ont toujours cultivée certains milieux de l'économie suisse, à savoir «être local au plan politique et mondial au plan économique». A notre sens, cette «médaille à une face» n'existe pas: les intérêts géographiques, historiques, politiques et économiques de notre pays sont liés et ils sont prioritairement dépendants de l'Europe qui est notre continent.

Par ailleurs, l'idée de se tourner vers les Etats-Unis est également celle des milieux nationalistes et plus particulièrement de Christoph Blocher qui alors qu'il était président de l'ASIN a souvent revendiqué l'adhésion de la Suisse à l'ALENA (accord de libre échange nord-américan conclu en 1994 entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, n.d.l.r), pour mieux rejeter l'Union européenne et ses valeurs.

Par conséquent, forts de ces constats, nous prenons la liberté de vous transmettre les questions suivantes:

1) Au moment où le peuple suisse va devoir accepter en septembre l'extension de la libre circulation des personnes au plan européen pour des raisons économiques, faut-il comprendre que le seco se détourne d'ores et déjà des principes de solidarité incarnés par le projet européen au profit du modèle américain?

- 2) Au moment où le camp de l'ouverture, et notamment les membres du Nomes, sont appelés à faire campagne pour le oui dans deux scrutins difficiles, faut-il comprendre que d'ores et déjà la Suisse a choisi de ne plus s'intéresser à la construction européenne, non seulement au plan politique, mais encore et pour la première fois, également au plan économique?
- 3) A votre sens, l'avenir de la Suisse est-il toujours au cœur de l'Europe et, plus concrètement, l'adhésion de la Suisse à l'UE est-elle encore un «objectif stratégique» que le Conseil fédéral revendique ouvertement?

Ces interrogations sont celles de l'opinion: dans une année où des pas doivent être faits en direction de l'Europe, elle est en droit de savoir si, en pleine contradiction avec ce rapprochement, d'autres pas sont simultanément préparés pour s'en distancer définitivement.

C'est dans cet esprit positif de clarification des enjeux, que nous vous remercions vivement de vos réponses et que nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Nomes

Almut Bonhage, Secrétaire générale Yves Christen, Président François Cherix, Vice-président

31 mars 2005